

Publié le 17 avril 2014

## **Viellissement de la population : Un enjeu de société**

Face au vieillissement croissant de la population, les collectivités locales s'organisent. Les initiatives se multiplient à travers l'hexagone via des Entreprises publiques locales pour se caler sur l'évolution de la société et anticiper les nouveaux besoins des seniors.



Les démographes tirent la sonnette d'alarme. Selon l'Insee, la part des personnes de plus de 60 ans va augmenter jusqu'en 2035 pour atteindre un tiers de la population. Au-delà, elle devrait encore continuer à croître, même si le rythme se ralentira. En 2035, les personnes de plus de 75 ans devraient ainsi représenter 13,6 % de la population (contre 8,5 % en 2007) et le nombre de personnes dépendantes devrait s'établir à 1,55 million (contre 1,15 million en 2007). Le défi est de taille pour les collectivités locales qui doivent se préparer à cet enjeu de société majeur. Les lieux de vie, logements, quartiers et villes, devront s'adapter.

Des Epl se placent en première ligne pour préparer cette évolution. Après plus de trois ans de travail, [Sipéa Habitat](#) et le centre socio-culturel des Trois-Cités viennent par exemple de lancer à Poitiers un référentiel unique en France, en concertation avec les principaux acteurs locaux. Baptisé I2HS (Innovation Habitat Habitant Senior). Cet outil innovant veut permettre de mesurer les atouts et les points faibles d'un territoire dans sa capacité à répondre aux besoins présents et à venir des seniors.

### **Une démarche pour l'autonomie**

Une autre initiative avant-gardiste est menée à Blagnac, dans la banlieue toulousaine. La Sem [Oppidéa](#) réalise à dans l'écoquartier Andromède, des logements évolutifs capables de s'adapter aux besoins des personnes âgées et au handicap. L'opération est menée en lien avec la démarche Autonomie de Toulouse Métropole et celle de la Maison intelligente de l'IUT de Blagnac autour de la domotique.

Les maisons de retraite se modernisent également pour mieux répondre à l'évolution de la société. Là encore, des Epl démontrent leur savoir-faire pour rénover, agrandir ou construire. Dans l'Aisne, la [Seda](#) est par exemple devenue un opérateur de référence pour les municipalités et les centres d'actions sociales (CAS) du département. Pas moins de six maisons de retraite sont actuellement en cours de réalisation. Des unités Alzheimer y sont de plus en plus souvent intégrées, comme à Coucy-le-Château-Auffrique où un Ehpad de 90 lits doit voir le jour.

Les Epl doivent faire preuve de réactivité et d'innovation pour mieux se caler sur les besoins de leur territoire. A Bergheim, dans le Haut-Rhin, la [Semha](#) (Société d'économie mixte de Haute-Alsace) a fait appel à un spécialiste italien en salles de bains préfabriquées pour respecter des délais de construction très courts d'un nouvel Ehpad tout en respectant un niveau de qualité et un cahier des charges stricts.

Par Marie-Anne RAMAZZINA